

**14<sup>ème</sup> Conseil des ministres franco-allemands**

**Palais de l'Élysée – Lundi 6 février 2012**

**Déclaration des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

La recherche, la technologie et l'innovation constituent des facteurs clés de croissance pour notre économie. Dans un contexte de crise économique et financière et au regard de ses répercussions, la France et l'Allemagne sont déterminées à développer de façon significative leur coopération dans ces domaines et de poursuivre le développement de l'Espace Européen de la Recherche.

Dans cet esprit, nous avons demandé lors du 4<sup>ème</sup> Forum de la coopération franco-allemande en recherche à un groupe bilatéral de haut niveau composé d'experts de la science et de la politique de recherche, d'établir sur la base des résultats du Forum une feuille de route qui donne à notre coopération des impulsions décisives et lui permet d'atteindre une qualité nouvelle.

Cette feuille de route est endossée aujourd'hui par le Président de la République et la Chancelière fédérale. A travers elle, nos deux gouvernements se sont mis d'accord pour lancer des initiatives de grande ampleur qui seront financées par un fonds commun franco-allemand de soutien à la recherche pour un montant total de 27 M€.

Dans le domaine de la recherche médicale, la feuille de route présente des initiatives communes en pneumologie, sur les cohortes de patients et en recherche sur le diabète. Elle prévoit également la création d'un institut de santé publique Paris-Berlin s'appuyant sur des instituts de recherche et des centres hospitaliers de renommée mondiale.

L'Allemagne et la France vont approfondir leur coopération dans le domaine des biotechnologies vertes et blanches, en étroite collaboration avec le monde de la recherche et l'industrie.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, la France et l'Allemagne soutiendront deux projets d'envergure, l'un portant sur la compréhension de nos sociétés contemporaines et du modèle social européen, et l'autre sur les conséquences sociales liées aux incertitudes générées par la société de marché et qui s'accompagnera de la création d'un centre conjoint.

Enfin, la France et l'Allemagne coordonneront étroitement leurs actions dans deux domaines d'importance stratégique : les matières premières non énergétiques d'une part et le calcul de haute performance et le calcul distribué d'autre part.

L'objectif prioritaire reste avant tout la poursuite du rapprochement des acteurs du paysage de recherche de la France et de l'Allemagne.

Le groupe de haut niveau se réunira une fois par an dans l'objectif d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ces engagements, d'inscrire le rapprochement des stratégies dans la durée et de proposer de nouvelles thématiques. Il pourra à cet effet inviter d'autres participants afin de couvrir l'ensemble des secteurs de recherche.

Enfin, ce groupe sera également chargé d'élaborer des propositions en vue du financement des actions futures.

L'union de nos potentiels de recherche et d'innovation dans les secteurs prioritaires cités plus haut permettra de contribuer de façon déterminante à la croissance économique de la France et de l'Allemagne et à celle de l'Europe.